

CER France

Gasconne Adour

## Lauréat national de la 2<sup>ème</sup> édition du Trophée contrat de génération

François Rebsamen, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, a remis le 17 septembre dernier, trois trophées contrat de génération suite au concours national lancé en avril dernier.

Sur ces trois trophées, un a été remis à une entreprise gersoise, CER France Gasconne Adour, dans la catégorie des entreprises de 50 à 299 salariés.

Mettre en oeuvre un parcours très structuré d'intégration des jeunes salariés constitue l'action prioritaire de l'accord contrat de génération mis en place dans ce regroupement d'entreprises.